REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21680295900017

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE PRINCIPALE COLMAR MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 18 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 20 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 22 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 24 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 25 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 26 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 30 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 31 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 32 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 34 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 35 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 36 A4 - Etat des provisions 37 A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 39 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet Sans Objet A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 40 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 42 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale 44 C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 45 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés 49 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 50 51 D2 - Arrêté et signatures

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE	BP
68295	COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 068
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	10

Potentiel fiscal	al et financier (1) Valeurs par hab. Moyennes national		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
3 185 593,00	3 260 400,00	1 034,96	895,72

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	766,87	0,00
2	Produit des impositions directes/population	273,63	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	785,33	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	930,44	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	26,73	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,21 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,80 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	118,48 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FON	CT	O	NΝ	ΙFΝ	ЛFN	JT
1 011		-		-		•

	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECT FONCTIONNEMEN		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 147 180,17	2 409 382,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)			
S	(-)	0,00	1 737 798,17			
ı	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 147 180,17	4 147 180,17			
.		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 755 047,12	3 139 587,69			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	249 628,58	23 792,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	105 644,39			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 004 675,70	3 269 024,08			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 151 855,87	7 416 204,25			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	986 250,00	0,00	1 029 220,00	1 029 220,00	1 029 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	856 300,00	0,00	946 060,00	946 060,00	946 060,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	14 161,00	14 161,00	14 161,00
65	Autres charges de gestion courante	280 956,00	0,00	292 310,40	292 310,40	292 310,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 138 506,00	0,00	2 281 751,40	2 281 751,40	2 281 751,40
66	Charges financières	4 100,00	0,00	1 420,00	1 420,00	1 420,00
67	Charges exceptionnelles	5 350,00	0,00	23 350,00	23 350,00	23 350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		120,00	120,00	120,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		46 112,07	46 112,07	46 112,07
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 177 956,00	0,00	2 352 753,47	2 352 753,47	2 352 753,47
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 463 887,01		1 771 256,76	1 771 256,76	1 771 256,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 477,00		23 169,94	23 169,94	23 169,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 468 364,01		1 794 426,70	1 794 426,70	1 794 426,70
	TOTAL	3 646 320,01	0,00	4 147 180,17	4 147 180,17	4 147 180,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 147 180,17

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 000,00	0,00	28 600,00	28 600,00	28 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 550,00	0,00	186 450,00	186 450,00	186 450,00
73	Impôts et taxes	1 841 898,00	0,00	1 945 777,00	1 945 777,00	1 945 777,00
74	Dotations et participations	163 600,00	0,00	211 115,00	211 115,00	211 115,00
75	Autres produits de gestion courante	27 950,00	0,00	31 400,00	31 400,00	31 400,00
	Total des recettes de gestion courante	2 256 998,00	0,00	2 403 342,00	2 403 342,00	2 403 342,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 500,00	0,00	6 040,00	6 040,00	6 040,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	2 283 498,00	0,00	2 409 382,00	2 409 382,00	2 409 382,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 283 498,00	0,00	2 409 382,00	2 409 382,00	2 409 382,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 737 798,17 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 147 180,17

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 794 426,70
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(-)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	217 322,00	87 963,66	255 629,14	255 629,14	343 592,80
204	Subventions d'équipement versées	84 049,94	5 099,40	39 560,98	39 560,98	44 660,38
21	Immobilisations corporelles	995 329,84	119 298,27	862 642,00	862 642,00	981 940,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 100,00	37 267,25	1 447 115,00	1 447 115,00	1 484 382,25
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 510 801,78	249 628,58	2 604 947,12	2 604 947,12	2 854 575,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 600,00	0,00	100 100,00	100 100,00	100 100,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	178 600,00	0,00	150 100,00	150 100,00	150 100,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 689 401,78	249 628,58	2 755 047,12	2 755 047,12	3 004 675,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 789 401,78	249 628,58	2 755 047,12	2 755 047,12	3 004 675,70

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
•		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 004 675,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	248 431,70	23 792,00	995 418,80	995 418,80	1 019 210,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	248 431,70	23 792,00	995 418,80	995 418,80	1 019 210,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	353 966,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	188 411,98	0,00	120 192,19	120 192,19	120 192,19
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	59 156,00	0,00	50 550,00	50 550,00	50 550,00
	Total des recettes financières	601 533,98	0,00	349 742,19	349 742,19	349 742,19
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		849 965,68	23 792,00	1 345 160,99	1 345 160,99	1 368 952,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 463 887,01		1 771 256,76	1 771 256,76	1 771 256,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 477,00		23 169,94	23 169,94	23 169,94
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 568 364,01		1 794 426,70	1 794 426,70	1 794 426,70
	TOTAL		23 792,00	3 139 587,69	3 139 587,69	3 163 379,69

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	105 644,39
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 269 024,08

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 794 426,70
---	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 029 220,00		1 029 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	946 060,00		946 060,00
014	Atténuations de produits	14 161,00		14 161,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	292 310,40		292 310,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	1 420,00 23 350,00 120,00	0,00 0,00 23 169,94 0,00	1 420,00 23 350,00 23 289,94 0,00
022	Dépenses imprévues	46 112,07		46 112,07
023	Virement à la section d'investissement		1 771 256,76	1 771 256,76
Dépenses de fonctionnement – Total		2 352 753,47	1 794 426,70	4 147 180,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 147 180,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 100,00	0,00	100 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	343 592,80	0,00	343 592,80
204	Subventions d'équipement versées	44 660,38	0,00	44 660,38
21	Immobilisations corporelles (6)	981 940,27	0,00	981 940,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 484 382,25	0,00	1 484 382,25
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dé	penses d'investissement – Total	3 004 675,70	0,00	3 004 675,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 004 675,70

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 600,00		28 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	186 450,00		186 450,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 945 777,00		1 945 777,00
74	Dotations et participations	211 115,00		211 115,00
75	Autres produits de gestion courante	31 400,00	0,00	31 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 040,00	0,00	6 040,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	2 409 382,00	0,00	2 409 382,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 737 798,17
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 147 180,17

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 179 000,00 179 000,00 10 0.00 13 Subventions d'investissement 1 019 210,80 0,00 1 019 210,80 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaires) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0.00 0,00 (6) Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 20 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reçues en affectation 22 0,00 0.00 0,00 (7) 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 26 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 23 169.94 23 169.94 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0.00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0,00 Stocks 0,00 0,00 0,00 Virement de la sect° de fonctionnement 021 1 771 256,76 1 771 256,76 024 Produits des cessions d'immobilisations 50 550,00 50 550,00 1 794 426,70 Recettes d'investissement - Total 1 248 760,80 3 043 187,50

> > Page 13

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	986 250,00	1 029 220,00	1 029 220,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	170 000,00	170 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	100,00	100,00
60621	Combustibles	50 000,00	3 200,00	3 200,00
60622	Carburants	6 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	13 000,00	18 000,00	18 000,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	70 000,00	52 000,00	52 000,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	11 000,00	11 000,00
60636	Vêtements de travail	11 000,00	13 500,00	13 500,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	10 010,00	9 600,00	9 600,00
6068	Autres matières et fournitures	5 700,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	13 500,00	13 500,00
6132	Locations immobilières	2 350,00	2 600,00	2 600,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	36 000,00	36 000,00
61521	Entretien terrains	17 000,00	22 000,00	22 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	90 000,00	90 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 000,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	120 000,00	120 000,00	120 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	28 000,00	65 000,00	65 000,00
61524	Entretien bois et forêts	29 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	35 500,00	39 000,00	39 000,00
6168	Autres primes d'assurance	13 500,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	8 500,00	18 000,00	18 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	7 500,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	12 000,00	12 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	120,00	120,00
6226	Honoraires	38 500,00	16 000,00	16 000,00
6227 6228	Frais d'actes et de contentieux Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Annonces et insertions	4 500,00	2 500,00	2 500,00
6231		3 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	500,00	500,00
6236 6237	Catalogues et imprimés Publications	4 500,00 20 100,00	2 000,00 12 200,00	2 000,00 12 200,00
6238	Divers	11 300,00	· ·	12 000,00
		200,00	12 000,00	
6241 6247	Transports de biens Transports collectifs	5 000,00	2 000,00	2 000,00 9 500,00
	·		9 500,00	
6251	Voyages et déplacements Missions	500,00	500,00	500,00 500,00
6256 6257	Réceptions	500,00 7 000,00	500,00 5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00 5 500,00	5 800,00	5 800,00
6262	Frais d'affranchissement Frais de télécommunications	13 500,00	14 000,00	5 800,00 14 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 220,00	8 200,00	8 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	8 100,00	9 800,00	9 800,00
6283	Frais de gardierinage (eglises, forets, .	30 500,00	30 000,00	30 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	18 000,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	12 000,00	12 000,00
63512	Taxes foncières	27 500,00	28 500,00	28 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00	500,00	500,00
		T i		
012	Charges de personnel, frais assimilés	856 300,00	946 060,00	946 060,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	14 000,00	4 000,00	4 000,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	56 000,00	56 000,00
6331	Versement mobilité	2 900,00	2 785,00	2 785,00
6332	Cotisations CNERT at CREERT	420,00	515,00	515,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 010,00	9 890,00	9 890,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 400,00	2 040,00	2 040,00
6411	Personnel titulaire	520 750,00	560 095,00	560 095,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
64168	Autres emplois d'insertion	14 500,00	26 780,00	26 780,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 800,00	65 920,00	65 920,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	126 000,00	130 810,00	130 810,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	620,00	1 240,00	1 240,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 200,00	33 000,00	33 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	1 030,00	1 030,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 600,00	1 755,00	1 755,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	3 800,00	3 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	32 400,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	14 161,00	14 161,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	12 661,00	12 661,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	280 956,00	292 310,40	292 310,40
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 000,00	7 400,00	7 400,00
6518	Autres	2 000,00	2 700,00	2 700,00
6531	Indemnités	70 000,00	72 420,00	72 420,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 020,00	1 020,00
6533	Cotisations de retraite	3 800,00	3 876,00	3 876,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 200,00	7 344,00	7 344,00
6535	Formation	2 900,00	1 500,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	300,00	300,00
65548	Autres contributions	25 200,00	26 750,00	26 750,00
657362	Subv. fonct. CCAS	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	31 551,00	33 945,40	33 945,40
658821	Secours d'urgence	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	5,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	. = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	2 138 506,00	2 281 751,40	2 281 751,40
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			,
66	Charges financières (b)	4 100,00	1 420,00	1 420,00
	 	4 100,00		·
66111 6688	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	920,00 500,00	920,00 500,00
	Autres	1		
67	Charges exceptionnelles (c)	5 350,00	23 350,00	23 350,00
6714	Bourses et prix	5 050,00	4 500,00	4 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	50,00	50,00
673 678	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	300,00	300,00
	Autres charges exceptionnelles	0,00	18 500,00	18 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	120,00	120,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	120,00	120,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00	46 112,07	46 112,07
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 177 956,00	2 352 753,47	2 352 753,47
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	1 463 887,01	1 771 256,76	1 771 256,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 477,00	23 169,94	23 169,94
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 477,00	23 169,94	23 169,94
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 468 364,01	1 794 426,70	1 794 426,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 468 364,01	1 794 426,70	1 794 426,70
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 646 320,01	4 147 180,17	4 147 180,17
	Fotal des opérations réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
•	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 147 180,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	23 000,00	28 600,00	28 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	18 000,00	23 600,00	23 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 550,00	186 450,00	186 450,00
7022	Coupes de bois	17 000,00	20 000,00	20 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 200,00	1 800,00	1 800,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 900,00	7 500,00	7 500,00
70328	Autres droits stationnement et location	6 100,00	6 200,00	6 200,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	51 000,00	26 800,00	26 800,00
7037 70388	Contribution pour dégradation des voies Autres redevances et recettes diverses	500,00 87 000,00	500,00 88 000,00	500,00 88 000,00
70388	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	50,00	50,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	24 300,00	26 000,00	26 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	1 100,00	1 100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 500,00	2 000,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	1 841 898,00	1 945 777,00	1 945 777,00
73111	Impôts directs locaux	802 793,00	839 502,00	839 502,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	100,00	100,00
73211	Attribution de compensation	540 160,00	569 548,00	569 548,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	275 000,00	298 510,00	298 510,00
73221	FNGIR	12 917,00	12 917,00	12 917,00
7336	Droits de place	200,00	1 200,00	1 200,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	81 328,00	83 000,00	83 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	77 000,00	85 000,00	85 000,00
7362	Taxes de séjour	12 000,00	16 000,00	16 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations	163 600,00	211 115,00	211 115,00
7411	Dotation forfaitaire	66 000,00	52 000,00	52 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	18 000,00	22 000,00	22 000,00
74712	Emplois d'avenir	2 850,00	10 000,00	10 000,00
74718 74832	Autres participations Etat Attribution du fonds départemental TP	750,00 28 000,00	1 400,00 28 000,00	1 400,00 28 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	66 110,00	66 110,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	13 000,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	485,00	485,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 120,00	1 120,00
75	Autres produits de gestion courante	27 950,00	31 400,00	31 400,00
752	Revenus des immeubles	16 000,00	31 000,00	31 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	11 900,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	400,00	400,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 256 998,00	2 403 342,00	2 403 342,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	26 500,00	6 040,00	6 040,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	26 000,00	840,00	840,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 283 498,00	2 409 382,00	2 409 382,00
042		0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 283 498,00	2 409 382,00	2 409 382,00
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			+

	т
RESTES A REALISER N-1 (10	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10	0) 1 737 798,17

Chap / Libellé (1) art(1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
---------------------------	---	-------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 147 180,17

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	217 322,00	255 629,14	255 629,14		
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	35 000,00	35 000,00		
2031	Frais d'études	209 834,00	217 629,14	217 629,14		
2033	Frais d'insertion	3 000,00	3 000,00	3 000,00		
2051	Concessions, droits similaires	4 488,00	0,00	0,00		
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
20421	Subventions d'équipement versées (hors opérations) Privé : Bien mobilier, matériel	84 049,94 25 300,00	39 560,98 7 000,00	39 560,98 7 000,00		
20421	Privé : Bâtiments, installations	58 749,94	32 560,98	32 560,98		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	995 329,84	862 642,00	862 642,00		
2111	Terrains nus	312 415,00	150 850,00	150 850,00		
2112	Terrains de voirie	58 155,00	18 850,00	18 850,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	10 000,00	10 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements	9 204,00	30 000,00	30 000,00		
21311	Hôtel de ville	4 500,00	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	90 235,18	7 140,00	7 140,00		
2132	Immeubles de rapport	0,00	35 000,00	35 000,00		
2135	Installations générales, agencements	15 317,00	46 000,00	46 000,00		
2138	Autres constructions	10 416,00	0,00	0,00		
2151 2152	Réseaux de voirie Installations de voirie	0,00	0,00	0,00		
2152	Autres réseaux	0,00 50 000,00	12 174,00 50 000,00	12 174,00 50 000,00		
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 870,91	1 674,00	1 674,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 258,17	10 100,00	10 100,00		
2158	Autres installat°, matériel et outillage	270 771,81	358 034,00	358 034,00		
2182	Matériel de transport	28 070,00	52 000,00	52 000,00		
2183	Matériel de bureau et informatique	55 883,30	44 910,00	44 910,00		
2184	Mobilier	37 793,47	12 550,00	12 550,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	32 440,00	23 360,00	23 360,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	214 100,00	1 447 115,00	1 447 115,00		
2313	Constructions	164 100,00	1 282 115,00	1 282 115,00		
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	165 000,00	165 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	1 510 801,78	2 604 947,12	2 604 947,12		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	128 600,00	100 100,00	100 100,00		
1641	Emprunts en euros	109 500,00	81 000,00	81 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00		
16818	Emprunts - Autres prêteurs	18 600,00	18 600,00	18 600,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00		
	Total des dépenses financières	178 600,00	150 100,00	150 100,00		
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 689 401,78	2 755 047,12	2 755 047,12		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00		
040	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00		
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	0,00	0,00		
2313	Constructions Constructions	50 000,00	0,00	0,00		
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	100 000,00	0,00	0,00		
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 789 401,78	2 755 047,12	2 755 047,12		

F	RESTES A REALISER N-1 (11)	249 628,58
10		+

	Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
٠		D 001 SOLDE D'EXECUTION	N NEGATIF REPORTE	OU ANTICIPE (11)	0,00]
					=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 004 675,70

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	248 431,70	995 418,80	995 418,80
1322	Subv. non transf. Régions	1 500,00	200 000,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	39 000,00	240 500,00	240 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	40 000,00	162 360,00	162 360,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 700,00	12 500,00	12 500,00
1341	D.E.T.R. non transférable	115 380,00	380 058,80	380 058,80
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	24 851,70	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	248 431,70	995 418,80	995 418,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	542 377,98	299 192,19	299 192,19
10222	FCTVA	283 966,00	39 000,00	39 000,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	140 000,00	140 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 411,98	120 192,19	120 192,19
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	59 156,00	50 550,00	50 550,00
	Total des recettes financières	601 533,98	349 742,19	349 742,19
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	849 965,68	1 345 160,99	1 345 160,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 463 887,01	1 771 256,76	1 771 256,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 477,00	23 169,94	23 169,94
28031	Frais d'études	1 850,00	1 849,18	1 849,18
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	3 750,15	3 750,15
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	801,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 826,00	14 526,15	14 526,15
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 044,46	3 044,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE		1 468 364,01	1 794 426,70	1 794 426,70
	FONCTIONNEMENT	+		
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 568 364,01	1 794 426,70	1 794 426,70
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 418 329,69	3 139 587,69	3 139 587,69
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	23 792,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	105 644,39
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 269 024,08

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

TELL DELITIE DE TREGORETAE (1)										
	Date de la			Montant des rem	Montant des remboursements N-1					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N				
5191 Avances du Trésor										
5192 Avances de trésorerie										
51931 Lignes de trésorerie										
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt										
5194 Billets de trésorerie										
5198 Autres crédits de trésorerie										
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Native (Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour chapter logic) Pour chapter logic (Pour chapter logic) Pour			Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
164 Emprunts suprès des	(Pour chaque ligne, indiquer le			d'émission ou date de mobilisation	premier rembour-		Type de taux d'intérêt		Taux Niveau de taux	Taux	Devise	dicité des rembour- sements	d'amor- tissement	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
Machinesements financiers (Total)	163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
000204458-02 CCM ILL ET HARDT 18/11/2014 25/11/2014 30/11/2014 610 00.00 F 1.750 1.788 T X Echéance constante 16/43 Emprunts en devises (total)						610 000,00									
1643 Emprunts en devises (total)	1641 Emprunts en euros (total)					610 000,00									
1644 Emprunts assoriis d'une option de tirage sur ligne de trésorarie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 1/2017 1/2	000204458-02	CCM ILL ET HARDT	18/11/2014	25/11/2014	30/11/2014	610 000,00	F		1,750	1,788		Т			A-1
de tirage sur ligne de trésorerie (total)	1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
Tegus (Total)						0,00									
2/2017	-					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total) 1675 Dettes pour METP et PPP (total) 1676 Dettes envers 0,00 0,00 1676 Dettes envers	2/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		Х	хx	0	A-1 A-1 A-1
(total) 0,00	167 Emprunts et dettes assortis de														
du Trésor (total) 0						0,00									
1676 Dettes envers 0,00 0,00						0,00									
	1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
						0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total) 0,00	1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					186 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					186 000,00									
201700072	CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES	26/06/2017	01/07/2019	01/07/2020	186 000,00	F		0,000	0,000		А	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					796 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		7 1212 11		ON PAR NATU			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		80 990,67					80 990,67	887,76	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		80 990,67					80 990,67	887,76	0,00	0,00
000204458-02		0,00	A-1	80 990,67	0,83	F		1,788	80 990,67	887,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1/2017 2/2017		0,00 0,00	A-1 A-1	0,00 0,00	0,00 0,00	X X		0,000 0,000	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	Х		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		148 800,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		148 800,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00
201700072		0,00	A-1	148 800,00	7,50	F		0,000	18 600,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 01/01/N												
						Taux d'intérêt								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		229 790,67					99 590,67	887,76	0,00	0,00		

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE	DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A2.4 - 111 OLO				<u> </u>	
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	229 790,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							21 000:11						
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'	emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture				
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont	
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2041511 référentiel topographique	5	01/01/2000
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	01/01/2000
L	20421 mise en souterrain réseau	5	01/01/2000
L	20422 Subv de droit privé bât et installation	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	10	01/01/2000
L	21534 réseaux d'électrification	20	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

74 EIMI BEST ROVISIONS								
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant des reprises	SOLDE			
		PROVISIONS BU	DGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES		•			
Provisions. pour risques et charges (2)	114,58		0,00	114,58	0,00	114,58		
Impayé titre 97/2018	37,50	31/03/2022	0,00	37,50	0,00	37,50		
impayé titre 2017 513,86 ?	77,08	31/03/2022	0,00	77,08	0,00	77,08		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	114,58		0,00	114,58	0,00	114,58		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	149 600,00	I 149 600,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	99 600,00	99 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	81 000,00	81 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	18 600,00	18 600,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	50 000,00	50 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000.00	50 000.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	149 600,00	249 628,58	0,00	399 228,58

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)		
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 023 976,70	III	2 023 976,70		
Ressource	es propres externes de l'année (a)	179 000,00		179 000,00		
10222	FCTVA	39 000,00		39 000,00		
10223	TLE	0,00		0,00		
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00		140 000,00		
10228	Autres fonds	0,00		0,00		
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00		
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00		
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00		
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00		
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00		0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	1 844 976,70		1 844 976,70		
15	Provisions pour risques et charges					
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
28	Amortissement des immobilisations					
28031	Frais d'études	1 849,18		1 849,18		
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 750,15		3 750,15		
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00		
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 526,15		14 526,15		
28051	Concessions et droits similaires	3 044,46		3 044,46		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations					
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours					
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices					
49	Prov. dépréc. comptes de tiers					
59	Prov. dépréc. comptes financiers					
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 550,00		50 550,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 771 256,76		1 771 256,76		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 023 976,70	23 792,00	105 644,39	120 192,19	2 273 605,28

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	399 228,58
Ressources propres disponibles	IV	2 273 605,28
Solde	V = IV - II (6)	1 874 376,70

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de	Organisme prêteur ou	-	Capital restant dû au 01/01/N Durée résiduelle		Périodi- cité des rem-		Taux initi	ial		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	-	ntie au cours de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file		du au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 913 150,71	2 194 288,81											37 952,65	128 076,31
POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE - OPH	2016	Р	286801 PLSDD 02 PRET LOCATIF SOCIAL SANS PREFI	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	2 462 139,86	1 779 576,84	14,33	А	F		2,000	F		1,750	-		31 142,59	118 279,99
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 DOMIAL PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	355 926,50	326 831,24	31,33	А	F		1,850	F		1,640	A-		5 360,03	7 848,45
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 plus 02 pret locatif à usage social	Ets CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	95 084,35	87 880,73	32,92	A	F		2,000	F		1,650	-		1 450,03	1 947,87
TOTAL GENERAL					2 913 150,71	2 194 288,81											37 952,65	128 076,31

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2022

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVE	STISSEMENT	_	
20421	20421 SUBV PECHEURS	subvention d'équipement pêcheurs	Ass AMICALE DE PECHE DE	Association	2 000,00
	EXCEPT		STE CROIX		
20421	20421	Enveloppe subvention except	DIVERS REDEVABLES non	Association	5 000,00
		investissement sur demande des	encore défini au moment du		
		assoc et délibération du CM	vote du budget-ENVELOPPE		
20422	20422 Pêcheur accessibilité	Amicale de péche accessibilité subv	Ass AMICALE DE PECHE DE	Association	4 127,40
00.400	20.400 4/ 0 204 /	investissement 2019 -2023 inclus	STE CROIX		0.700.00
20422	20422 sté Gym St Léon	sté Gym St Léon accessibilité subv investissement 2020-2024 inclus subv	Ass STE GYMNASTIQUE ST LEON	Association	3 782,00
	accessibilité s	investissement 2020-2024 inclus subv	LEON		
20422	20422 Quilles club accessibilité	Quilles club accessibilité subv	Ass QUILLES CLUB UNION	Association	9 326,58
20.22	20 122 Quillos sias associatinos	investissement 2020-2024 inclus	7.00 Q012220 0200 0111011	7.6555.64.6.1	0 020,00
	,		TIONNEMENT	,	
65548	65548 ATD ADAUHR	Contribution annuelle ATD	SOC ATD- AGENCE	Etat	600,00
			TECHNIQUE		·
			DEPARTEMENTALE - EX		
			ADAUHR		
65548	65548 Ass maires comm	contribution annuelle association	ASSociation des COMMUNES	Association	300,00
	forestières	maires communes forestières	FORESTIERES D ALSACE		
65548	65548 brigades vertes	Contribution annuelle brigades vertes	SOC SM GARDES	Etablissement de droit public	15 000,00
			CHAMPETRES		
			INTERCOMMUNAUX		
CEE 40	CEE 40 CNIVI/E villages flavois	Contribution annually CNIV/F consoil	BRIGADES VERTES	Association	475.00
65548	65548 CNVVF villages fleuris	Contribution annuelle CNVVF conseil national villes et villages fleuris	Conseil national des Villes et Villages Fleuris	Association	175,00
65548	65548 GIC Groupement intéret	Contribution annuelle GIC	SOC G.I.C. 'LEFEVRE'	Association	150,00
000-10	cynégétique	Groupement intéret cynégétique	GROUP.CYNEGEN	7 Goodanoi 1	100,00
	oynogouquo	lefevre	0.1.001.10111202.11		
65548	65548 syndicat du parc à	Contribution annuelle syndicat parc à	SOC SYNDICAT DU PARC A	Etablissement de droit public	400,00
	grumes	grumes	GRUMES		
65548	65548 SYMAPACK Contribution	Contribution annuelle SYMAPACK	SYMAPAK	Etat	600,00
	annuelle	SOIT 300 ? X 2 LITS			
65548	65548 Syndicat mixte empl	contribution annuelle syndic mixte	SYNDICAT MIXTE DES	Etablissement de droit public	9 500,00
	forest	employeur communes forestières	EMPLOYEURS COMMUNES		
057000	anna Cuburation annualla	and Cubyantian annualla	FORESTIERES FO	Etablica amont de ducit public	125 000 00
657362	ccas Subvention annuelle	ccas Subvention annuelle	CCAS STE CROIX EN PLAINE	Etablissement de droit public	135 000,00
6574	Amicale Donneurs de sang subv	Amicale des donneurs de sang Subv	Ass AMICALE DONNEURS DE	Association	362,00
		annuelle fonctionnement	SANG		
6574	Apepa Subv annuelle	Apepa Subv annuelle fonctionnement	Ass APEPA	Association	362,00
6574	fonctionnement Air modéle Subv annuelle	Air modéle Subv annuelle	Ass AIR MODELE BLERIOT	Association	362,00
0374	fonctionnement	fonctionnement	ASS AIR WODELL BLERIOT	Association	302,00
6574	fondation du patrimoine	Subvention annuelle divers	FONDATION DU PATRIMOINE	Association	230,00
	, and the second				
6574	Rose or sub annuelle fonctionnement	Rose or sub annuelle fonctionnement	Ass ROSE D'OR (ASSOCIATION)	Association	362,00
6574	Ass fam Subv annuelle	Ass fam Subv annuelle	ASS ASSOCIATION FAMILIALE	Association	362,00
0014	fonctionnement	fonctionnement de l'association	DE STE CROIX	7 Goodanoi 1	302,00
6574	Prévention routière	subvention annuelle divers	SOC La prévention routière	Association	200,00
			·	Association	
6574	sté Léonia Subv annuelle fonctionnement	STé de chant Léonia Subv annuelle fonctionnement	Ass STE DE CHANT LEONIA	Association	490,00
6574	Union Dép. Sap pompier	Union Départementale des Sapeurs	SOC UDSP UNION	Association	320,00
0014	OEUVRES SOCIALES	pompiers (oeuvres sociales)	DEPARTEMENTALE DES	7 Goodanoi 1	020,00
		subvention	SAP.POMPIERS du haut rhin		
6574	Péche Subv annuelle	Subv annuelle fonctionnement sté de	Ass AMICALE DE PECHE DE	Association	362,00
0374	fonctionnement	pèche	STE CROIX		
0374		1	CONSEIL DE Fabrique	Etat	500,00
	Conseil de fabrique concerts	Conseil de fabrique subv concert	'		
6574	Conseil de fabrique concerts	orgues	·		
	unc Subv annuelle	· ·	Ass UNC AFN Union	Association	362,00
6574 6574	unc Subv annuelle fonctionnement	orgues unc Subv annuelle fonctionnement	Ass UNC AFN Union		
6574	unc Subv annuelle	orgues	·	Association Association	362,00 10 786,00

Article (1)	I Subventions (2) I Objet (3) I		Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Forma'o ALSH Fonct et repas	Forma'o ALSH 2 Fonctionnement et repas	FORM'AO	Association	1 568,40
6574	st nicolas Subv annuelle fonctionnement	st nicolas Subv annuelle fonctionnement	Ass AMIS DU SAINT NICOLAS	Association	362,00
6574	Arc Subv annuelle fonctionnement	Arc Subv annuelle fonctionnement	Ass ARC CLUB	Association	362,00
6574	Ass fam Subv annuelle revues biblio	Ass fam Subv annuelle revues biblio	Ass ASSOCIATION FAMILIALE DE STE CROIX	Association	350,00
6574	Quilles union suv	Quilles club union suv annuelle fonctionnement	Ass QUILLES CLUB UNION	Association	362,00
6574	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Ass sté d'histoire et de généalogie de ste-croix-en-plaine	Association	300,00
6574	sté histoire et généalogie subv fonct	sté histoire et généalogie Subv annuelle fonctionnement	Ass sté d'histoire et de généalogie de	Association	362,00
6574	Sub jeunes licenciés divers	Sub jeunes licenciés divers	ste-croix-en-plaine DIVERS REDEVABLES non encore défini au moment du	Association	3 500,00
6574	subv agimapak frais transports	subv agimapak la roselière frais	vote du budget-ENVELOPPE AGIMAPAK LA ROSELIERE	Association	600,00
6574	le fil créatif subv ann fonctionnement	transports le fil créatif subv ann fonctionnement	LE FIL CREATF	Association	362,00
6574	Forma'o subv annuelle fonctionnement	Forma'o subv annuelle fonctionnement	FORM'AO	Association	362,00
6574	4 roues déjantées subv ann foncti.	4 roues déjantées subvention annuelle de fonctionnement	4 roues déjantées	Association	362,00
6574	Mémorial alsace moselle subvention	Mémorial alsace moselle subvention	ass amis du mémorial d'Alsace Moselle	Association	100,00
6574	subv ALSH été enveloppe prévisionnelle	subv ALSH été enveloppe prévisionnelle 2021 et 2022	DIVERS REDEVABLES non encore défini au moment du vote du budget-ENVELOPPE	Association	1 600,00
6574	Subvention CIM (cf loc)	Subvention CIM (cf loc)	Ass CIM Centre instruction musicale	Association	2 916,00
6574	Conseil fabrique- fuel église	subvention annuelle divers - fuel église	CONSEIL DE Fabrique	Etat	600,00
6574	Running Subv annuelle fonctionnement	Running Subv annuelle fonctionnement	Ass STE CROIX RUNNING CLUB	Association	362,00
6574	Sap pompiers union départ	Subvention à l'amicale des sapeurs pompiers pour l'adhésion à l'UDSP	ASS AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 050,00
6574	Elle'zas subvention annuelles de fonctio	Elle'zas subvention annuelles de fonctionnement	Ass ELLE'Z'AS	Association	362,00
6574	SUBV EXCPETIONNELLE SURFCASTING	subvrention exceptionnelle équipe de france surfcasting	DEISS William	Personne physique	200,00
6574	Moto club subv fonctionnement	Moto club subv annuelle fonctionnement	SOC MOTO CLUB DE LA PLAINE	Association	362,00
6574	GAS groupement action sociale - annuel	GAS groupement action sociale - annuel	SOC GROUPEMENT ACTION SOCIALE DES COLLECVITES TERRITORIALES DU HAUT	Association	455,00
6574	Ass conserv monumen	Subvention annuelle divers	Ass ACMN ASS CONS.MONUM.NAPOLEON	Association	35,00
6574	Théatre du quiproquo Subv	Théatre du quiproquo Subv annuelle fonctionnement	THEATRE DU QUIPROQUO	Association	362,00
6574	Sap Pomp Subv annuelle fonctionnement	Sapeurs pompiers amicale - Subvannuelle fonctionnement	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 267,00
6574	CIM Subv annuelle	CIM Subv annuelle fonctionnement	Ass CIM Centre instruction	Association	362,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de l	a recette : 73	62 taxe de séjour	
		Reste à employer au 01/01/N :	0,00
		Recettes	•
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Taxes de séjour	16 000,00
		Total recettes	16 000,00
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
011	60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00
		Total dépenses	16 000,00
		Reste à employer au 31/12/N :	0,00

TOTAL Reste à emp	loyer au 01/01/N :	0,00	
TOTAL Recettes	16 000,00	Total Dépenses	16 000,00
TOTAL Reste à emp	loyer au 31/12/N :	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 5,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 5,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,90	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 4,90
Adjoint administratif ppal 1° cl Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts Rédacteur Rédacteur principal 1° cl.	C A B B	1,00 1,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00 1,00	1,00 1,00 2,00 0,90	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00 0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,72	9,72	9,72	0,00	9,72
Adjoint technique Agent de maîtrise : dont 2 fonctions atsem Technicien	C C B	4,00 2,00 1,00	1,27 1,45 0,00	5,27 3,45 1,00	5,27 3,45 1,00	0,00 0,00 0,00	5,27 3,45 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	С	0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	3,54	16,54	16,44	0,00	16,44

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2022

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

OT ETAT DOT ERCONNEL ACCUPATION (Suite)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				23 360,20				
CAE administratif 20H hebdo	С	ADM		10 993,00	A	A CUI CAE		
CAE espaces verts 20H HEBDO	С	TECH		1 374,20	A	A CUI CAE		
CAE école 20h hebdo	С	MS		10 993,00	A remplacement	A CUI CAE		
TOTAL GENERAL				23 360,20				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	06/09/2001	10/05/2001 -	SPA	Non

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT)

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	4 960 000,00	5,26	9,48	0,00	470 208,00	5,26
TFPNB	129 900,00	2,85	43,63	0,00	56 675,00	2,85
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 089 900,00	-40,26			526 883,00	-34,11

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 19 Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES:
Pour: 21
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par Le Maire (1), A Sainte-Croix-en-Plaine, le 06/04/2022 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Sainte-Croix-en-Plaine, le 06/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 ACKERMANN Mario 02 MULLER Eric 03 GODDE Séverine 04 GILG Stéphane 05 GAXATTE-HECHINGER Magali 06 GROSS Julien 07 SCHNEIDER Yvan 08 ROHN Jean-Luc
03 GODDE Séverine 04 GILG Stéphane 05 GAXATTE-HECHINGER Magali 06 GROSS Julien 07 SCHNEIDER Yvan
04 GILG Stéphane 05 GAXATTE-HECHINGER Magali 06 GROSS Julien 07 SCHNEIDER Yvan
05 GAXATTE-HECHINGER Magali 06 GROSS Julien 07 SCHNEIDER Yvan
06 GROSS Julien 07 SCHNEIDER Yvan
07 SCHNEIDER Yvan
08 ROHN Jean-Luc
09 WEISS Jean-Marie
10 KERN-ACKERMANN Patricia
11 RIST Frédéric
12 ELSER-BOBENRIETH Nicole
13 GAYRARD Florence
14 GERBER Olivier
15 FONTAINE Sabine
16 DORAIN Véronique
17 ZEMB David
18 DARKAOUI Hélinda
19 MARTINS Sandrine
20 ETTWILLER Céline
21 CARABIN Eric

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2022

<u>IV – ANNEXES</u>

ARRETE ET SIGNATURES				
22 LENDER Marie-Thérèse				
23 PAYAN Marc				

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022, et de la publication le A Sainte-Croix-en-Plaine, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.